

Guide de la

RENTREE

2020-2021



LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY



Les priorités de vos élus 2020-2021

**PERMETTRE À CHAQUE PETIT LANEUVEVILLOIS
ET PHILINOIS DE S'ÉPANOUIR ET D'APPRENDRE
DANS LES MEILLEURES CONDITIONS.**

**FAVORISER LA DÉCOUVERTE DE TOUS LES SPORTS
EN MILIEU SCOLAIRE, EN COLLABORATION AVEC
LES ENSEIGNANTS ET LES ASSOCIATIONS SPORTIVES.**

**ENCOURAGER L'ACCÈS À LA CULTURE,
SOUS TOUTES SES FORMES, EN LIEN AVEC
LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES ET LA MÉTROPOLE.**

**APPRENDRE À NOS ENFANTS LES ÉCO-GESTES
ET MULTIPLIER LES ACTIONS ÉCOLOGIQUES
DANS LES ÉCOLES.**

A L'ATTENTION DES PARENTS, DES ENFANTS ET DES PARTENAIRES DE L'ÉDUCATION



Avec le souvenir du confinement et quelques mois « d'école à la maison », durant lesquels chacun a pu faire son maximum, la rentrée 2020-2021 est un défi qui poursuivra quatre priorités :

- ▶ protéger la santé des élèves et des personnels.
- ▶ développer l'esprit d'équipe, tant chez les adultes que chez les élèves, pour assurer la mission fondamentale de l'école qui est la transmission des savoirs.
- ▶ assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers.
- ▶ transmettre les valeurs civiques qui sont essentielles au vivre ensemble.

Avec une équipe municipale renouvelée, l'année 2020-2021 sera également l'occasion de progresser vers une école innovante et modernisée. L'ensemble des dispositifs municipaux ont été reconduits, et vous constaterez en cours d'année que l'offre municipale évoluera pour satisfaire le plus grand nombre d'entre vous, parents et enfants, qui êtes au cœur de nos préoccupations.

L'année scolaire 2020-2021 sera caractérisée par le développement du sport et de la culture dans la vie de chaque élève. Afin de dynamiser l'accès à la connaissance, nous allons activer l'installation d'écrans numériques au service des apprentissages dans chaque classe élémentaire. Pour bien vivre à l'école, nous allons continuer la rénovation et la modernisation des écoles, et offrir la possibilité de créer des jardins pédagogiques et des îlots de fraîcheur pour le confort de tous. Nous souhaitons faire en sorte que le temps d'accueil périscolaire soit, pour chaque enfant, pertinent, formateur et ludique. La restauration scolaire sera améliorée à travers un service plus écologique et une offre de qualité.

Ce guide vous permettra de comprendre le rôle de chacun, équipes pédagogiques, agents municipaux, partenaires, élus... Il vous éclairera sur tout ce qui pourra concerner vos enfants. Il vous informera de l'organisation de la vie scolaire ainsi que des services et activités proposés à destination des jeunes. Il saura vous guider pour une rentrée sereine.

Parce que notre jeunesse est l'avenir de notre société, nous mettrons tout en œuvre pour vous accompagner et pour accompagner les enfants vers la vie active dans les meilleures conditions. Vous pouvez compter sur nous.

Bonne rentrée à toutes et à tous, que vous soyez enfants, parents, enseignants, agents de la ville ou partenaires !

Eric DA CUNHA,
Maire de Laneuville-devant-Nancy

Vers une école
innovante et
modernisée



SOMMAIRE

DES ÉQUIPES À VOTRE SERVICE

01. LE TEMPS SCOLAIRE *page 4*

- L'école primaire, comment ça marche ?
- Inscrire son enfant à l'école. Quand ? Comment ?
- Les écoles de Laneuveville-devant-Nancy
- Le temps scolaire

02. AUTOUR DE L'ÉCOLE *page 9*

- Services périscolaires & cantines municipales
- Accueil de loisirs du mercredi
- Mjc & associations sportives, culturelles et de loisirs

03. LANEUVEVILLE ET SES JEUNES *page 14*

- Le collège
- Tickets Sports
- Etre jeunes à Laneuveville
- Conseil municipal des Enfants - des Ados

04. ET POUR NOS TOUT PETITS ? *page 19*

- Halte-garderie
- Crèches
- Assistantes maternelles

DES ÉQUIPES À VOTRE SERVICE



Sylvie COLIN
Adjointe à l'Éducation et
aux Affaires Scolaires



Dimitri MARCHAL
Conseiller Jeunesse
et Petite Enfance

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE, QUI ONT AU CŒUR DE LEURS PRÉOCCUPATIONS L'ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES JEUNES LANEUVEVILLOIS ET PHLINOIS.

La commune alloue une dotation aux écoles maternelles et élémentaires leur permettant de fournir à l'ensemble des élèves le matériel scolaire nécessaire pour apprendre et travailler dans les meilleures conditions (cahiers, stylos, crayons, gommes et autres fournitures essentielles).

Une enveloppe dédiée aux voyages pédagogiques est créée pour faciliter l'ouverture culturelle. L'accès aux manifestations culturelles dans la Métropole sera soutenu par la Ville.

La création de jardins pédagogiques au sein des écoles sera encouragée et encadrée par les services de la ville.

Plus de 40 Agents municipaux au service des écoles et du périscolaire :

- ▶ 3 Responsables de Site
- ▶ 2 Educateurs sportifs
- ▶ 10 Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles
- ▶ 22 Agents d'entretien, qui assurent également les garderies et les cantines municipales
- ▶ Les Agents des services Techniques, Bâtiment et Espaces Verts
- ▶ Les Agents en Mairie qui assurent l'accueil en Mairie et la gestion des Ecoles

De nombreux partenaires qui travaillent ensemble pour conjuguer leurs missions d'éducation auprès des enfants :

Les équipes pédagogiques des écoles, la Crèche Les Lucioles, la Halte-garderie, la MJC, Les Associations Sportives et Culturelles...

01

Le temps SCOLAIRE

L'ÉCOLE PRIMAIRE COMMENT ÇA MARCHE ?

L'instruction est obligatoire à partir de l'âge de 3 ans depuis 2019 (loi pour une École de la confiance).

L'ÉCOLE PRIMAIRE, C'EST :

L'école Maternelle, de 3 à 6 ans : une étape essentielle du parcours des élèves pour garantir leur réussite scolaire. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.

L'école Élémentaire, de 6 à 11 ans : le cycle 2, ou cycle des apprentissages fondamentaux, du CP au CE2. Une partie du cycle 3, ou cycle de consolidation, pour les CM1 & CM2.

LE CONSEIL D'ÉCOLE :

Une instance pour les parents, aussi. Il réunit le directeur, l'équipe pédagogique et des représentants de la commune, des parents d'élèves élus. Il se réunit au moins une fois par trimestre et vote le règlement intérieur de l'école, donne des avis et des suggestions sur le fonctionnement de l'école.

— LE SAVEZ-VOUS ? —

DEVENIR REPRÉSENTANT DES PARENTS D'ÉLÈVE

Des parents, élus dans chaque école représentent tous les parents d'élèves au conseil d'école. Nul besoin de compétence particulière, le seul prérequis est d'y avoir un enfant scolarisé. Ils portent la voix des tous les parents d'élèves à l'école et :

- ▶ y jouent un rôle de relais et de médiateur ;
- ▶ donnent leur avis et émet des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement ;
- ▶ font partie des instances de représentations.

Les parents sont des membres à part entière de la communauté éducative. Les écoles ont besoin de vous !

Intéressé(e) : Rapprochez-vous de la directrice de votre école dès maintenant !

Bon à savoir

La ville investit et soutient l'école pour la réussite de tous les élèves.

Le budget de fonctionnement des écoles représente près de 20 % du budget municipal dont :

- Plus de 850 000 € pour la masse salariale dédiée aux écoles.
- 150 000 € de Travaux et investissements (mobilier, écrans numériques...) effectués tout au long de l'année et principalement durant les vacances scolaires par notre Centre Technique.
- 65 000 € de frais de fonctionnement et de Maintenance (fluides, imprimantes, télésurveillance...)
- 65 000 € de subventions et participations aux sorties scolaires (fournitures, classes découverte, transports...)



INSCRIRE MON ENFANT À L'ÉCOLE QUAND ? COMMENT ?

01

DEMANDER UN CERTIFICAT DE PRÉINSCRIPTION

Présentez vous en Mairie avec :

- ▶ Livret de famille (page parents et page enfant concerné)
- ▶ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ▶ Attestation CAF (pour le périscolaire)
- ▶ Dans le cas d'un changement d'école, le certificat de radiation du précédent établissement sera également nécessaire.

02

PRENDRE RENDEZ-VOUS À L'ÉCOLE

Contactez la direction de l'établissement scolaire afin de fixer un rendez-vous, munissez-vous des pièces suivantes : bulletin de préinscription, livret de famille, carnet de santé et le cas échéant, certificat de radiation.

03

DEMANDE DE DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE

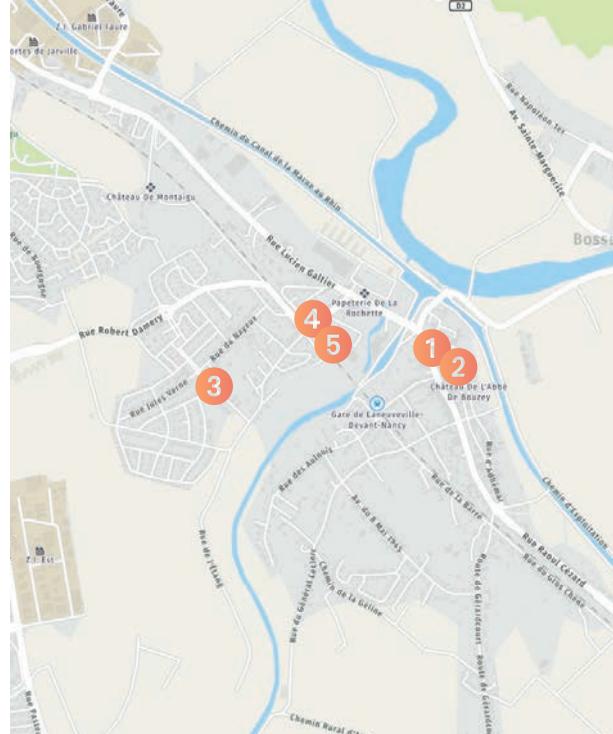
Remplissez un formulaire qui vous sera fourni en Mairie. Faites une lettre argumentée qui sera soumise à la commission de dérogation réunie en fonction des besoins.

Bon à savoir

655 élèves fréquentent les écoles de Laneuveville à la rentrée de septembre 2020.

L'inscription scolaire se fait pour la petite section de maternelle (enfants nés en 2017 uniquement) et pour le passage en CP (sauf aux 5 Fontaines).

Toute demande de dérogation est à renouveler pour un passage au CP, même pour les 5 fontaines.



On ne choisit pas son école. La carte scolaire a pour objectifs d'équilibrer les effectifs et d'anticiper les arrivées futures, de permettre une meilleure mixité sociale entre les différents groupes scolaires et de conserver une cohérence géographique.

3 SECTEURS SCOLAIRES 5 ÉCOLES

Bon à savoir

LES ÉCOLES DU CENTRE
Ecoles historiques de notre ville

1 École Maternelle du Centre
3 classes
4 rue Lucien Riff
Directrice : Christelle OSSWALD
03 83 51 51 52

2 École Élémentaire du Centre
6 classes
2 rue Jeannequin
Directrice : Virginie MASSEL
03 83 56 39 62

L'ÉCOLE DES 5 FONTAINES
Une école moderne regroupant maternelle et élémentaire

3 École Primaire des 5 Fontaines
9 classes
rue Victor Hugo
Directrice : Véronique CHRETIEN
03 83 54 12 92

LES ÉCOLES MONTAIGU
De grands espaces verdoyants

4 École Maternelle Montaigu
4 classes
1 rue Robert Damery
Directrice : Anne-Marie THARY
03 83 56 39 70

5 École Élémentaire Montaigu
7 classes
7 rue Robert Damery
Directrice : Marie-Astride DARMOIS
03 83 56 39 67

A l'été 2020, ce sont près de 60.000 € d'investissements et travaux qui ont été réalisés dans les écoles : Remplacement de chaudière, travaux d'entretien crépis / peintures, Eclairage LED, Meubles, Travaux de Maintenance... A la rentrée, 3 nouveaux écrans numériques seront installés dans différentes classes.

Un service de transport en minibus entre La Madeleine et le Groupe Scolaire Montaigu est organisé et intégralement pris en charge par la commune. Renseignements et inscriptions en Mairie.



LE TEMPS SCOLAIRE

Une journée type

– Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi –



GARDERIE
7h30 - 8h30



ECOLE
8h30 - 11h30



**PAUSE
MÉRIDIANNE**
11h30 - 13h30



ECOLE
13h30 - 16h30



GARDERIE 16h30 - 18h30
ou
ETUDE 16h30 - 17h45
+ **GARDERIE** 17h45 - 18h30



Bon à savoir

Toutes les écoles de la ville fonctionnent sous le même format et avec les mêmes horaires. 4 jours ouvrés et la cloche qui sonne à 8h30 et 11h30 le matin, puis à 13h30 et 16h30 l'après-midi.

CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021

Concernant les vacances fixées par le ministère, l'académie de Nancy-Metz est en zone B.

Rentrée scolaire des élèves : **Mardi 1er septembre 2020**

Toussaint : du **Samedi 17 octobre** au **Lundi 2 novembre 2020**

Noël : du **Samedi 19 décembre 2020** au **Lundi 4 janvier 2021**

Hiver : du **Samedi 20 février 2021** au **Lundi 8 mars 2021**

Printemps : du **Samedi 24 avril 2021** au **Lundi 10 mai 2021**

Début des vacances d'été : à partir du **Mardi 6 juillet 2021**

02

Autour de
L'ÉCOLE

PÉRISCOLAIRE AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

Votre commune organise, encadre et finance en partie un accueil périscolaire pour chaque école, les jours de classe :

- ▶ Le matin, jusqu'à la rentrée des classes de 7h30 à 08h30 (Service de Garderie)
- ▶ Pendant la Pause méridienne de 11h30 à 13h30 (Service de Garderie + Cantine)
- ▶ A partir de la fin de la journée scolaire de 16h30 à 18h30 (Service de Garderie ou Etude/Garderie)

TARIF PAR ENFANT ET PAR JOUR								
	LANEUVEVILLOIS				NON-LANEUVEVILLOIS			
	Tarif normal		Tarif d'urgence*		Tarif normal		Tarif d'urgence*	
	QF de 0 à 800€	QF supérieur à 800€	QF de 0 à 800€	QF supérieur à 800€	QF de 0 à 800€	QF supérieur à 800€	QF de 0 à 800€	QF supérieur à 800€
Garderie du matin 1h	0,95€	1€	1,90€	2€	1,45€	1,50€	2,40€	2,50€
Cantine (Repas + garderie)	3,85€	4,05€	5,70€	6€	5,70€	6€	6,65€	7€
Garderie du soir Forfait 2h	1,35€	1,40€	2,85€	3€	2,40€	2,50€	3,80€	4€
Forfait Etude + Garderie du soir	1,80€	1,90€	Non autorisé	Non autorisé	2,85€	3€	Non autorisé	Non autorisé
Cantine PAI (Projet d'Accueil Personnalisé)	1,90€	2€	3,80€	4€	2,40€	2,50€	4,80€	5€

A des fins d'organisation, les réservations de la semaine à venir s'effectueront avant le vendredi midi dans l'espace : <https://laneuveville-devant-nancy.kiosquefamille.fr/>

Bon à savoir

Notre priorité est d'animer le quotidien des enfants et faire en sorte que l'accueil périscolaire soit un temps utile et agréable. Nous mettons en place des activités cognitives, ludiques ou reposantes. Afin de s'épanouir, l'enfant doit être bien encadré. Nous proposons des études pour l'accompagnement de la scolarité, de l'accueil éducatif hors temps scolaire, une restauration de qualité et dans le calme.

VOUS ÊTES HORS DÉLAI ? PAS DE PANIQUE* LA RÉSERVATION EST TOUJOURS POSSIBLE UNIQUEMENT AUPRÈS DES RESPONSABLES DE SITE

– Au plus tard le matin même, avant 9h –

- ▶ Lucie CHASSATTE, Responsable de site Ecoles du Centre, 06 73 60 19 43
- ▶ Artin BALLA, Responsable de site Ecoles Montaigu, 07 87 72 44 00
- ▶ Denis WAGNER, Responsable de site Ecole des 5 fontaines, 06 73 60 18 81

*C'est alors le tarif d'urgence qui s'appliquera.

Pour toute inscription ou renseignement :

periscolaire@ville-laneuveville-devant-nancy.fr ou appeler la Mairie

RESTAURATION SCOLAIRE

Bon à savoir

300 repas sont servis chaque jour dans le respect de la réglementation relative à la restauration collective. En 2020/2021, nous souhaitons améliorer la démarche de développement durable et initier des actions de sensibilisation comme la lutte contre le gaspillage alimentaire, un tri des déchets plus affirmé, la possibilité d'un repas végétarien dans la semaine et une plus grande ouverture vers des produits locaux. Une commission des menus sera mise en place afin d'échanger sur les actions proposées.



LA CANTINE DE MONTAIGU



LA CANTINE DU CENTRE



LA CANTINE DES 5 FONTAINES



Pour chaque Groupe Scolaire, un service de Cantine municipale est organisé, encadré et en partie financé par la Commune. La restauration scolaire est assurée par la société ELIOR. Les repas sont livrés en liaison chaude sur chaque site. Les menus sont affichés dans chaque établissement scolaire, dans les cantines et disponibles sur le site de la Ville.

Trois cantines sont à disposition des enfants scolarisés dans chaque groupe scolaire :

- ▶ La cantine de Montaigu, située entre l'école maternelle et l'école primaire.
- ▶ La cantine du Centre, située dans une salle contiguë à la M.J.C.
- ▶ La cantine des 5 Fontaines, située au sein du groupe scolaire.

ALLERGIES ET MALADIES CHRONIQUES

Les allergies et les régimes particuliers doivent être signalés par les parents sur la fiche de renseignements transmise en début d'année scolaire. En cas de Projet d'Accueil Personnalisé, le traitement devra être fourni au responsable des affaires scolaires afin que les soins soient effectués rapidement en cas de manifestation des symptômes liés à l'allergie ou à la maladie chronique.

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Bon à savoir

Afin de proposer des formules adaptées à vos besoins, la ville organise, encadre et finance en partie un accueil de loisirs Mercredi matin pour tous les élèves scolarisés dans l'un de nos trois groupes scolaires. Une équipe d'animation diplômée propose des activités adaptées à l'âge et aux besoins de chaque enfant, déclinées en projet pédagogiques.

GARDERIE		ACCUEIL DE LOISIRS				GARDERIE		MJC
7h30 - 8h30		8h30-10h00		10h00-11h30		11h30-12h30		JUSQU'À 18H30
6 à 11 ans	Accueil des enfants	6 à 8 ans	Activités artistiques	6 à 8 ans	Activités sportives	6 à 11 ans	Retour au calme	Activités : Accueil de loisirs MJC*
		9 à 11 ans	Activités sportives	9 à 11 ans	Activités artistiques			

Les inscriptions se font avant le 11 Septembre et la participation annuelle est de 180 € (168 € pour les familles dont le QF est inférieur à 800 €) payable en 1, 2 ou 3 fois.

Afin d'offrir une solution complète, un lien est assuré avec la MJC pour prendre en charge vos enfants le mercredi après-midi, ainsi que les enfants de moins de 6 ans toute la journée. en contrepartie une subvention supplémentaire de la commune est accordée à la MJC.

* Renseignements tarifs et inscriptions aux activités de l'après-midi auprès de la MJC.



LA MJC DE LANEUEVILLE (MAISON DES JEUNES & DE LA CULTURE)

La MJC est une association d'éducation populaire dont la finalité est la création de lien social en proposant des activités en dehors du travail, de la famille et de l'école. Son public est composé pour moitié de jeunes mais son action traverse toutes les générations. La mission de la MJC est aussi de faciliter l'expression de tous au sein de groupes, de permettre à chacun de donner du sens à ce qu'il entreprend (activités manuelles, sports, culture, loisirs et organisation d'évènements) et de donner envie à tous de participer à la vie associative et culturelle de la Ville. Pour y parvenir, la MJC s'appuie sur le travail de bénévoles et de professionnels.

Lieu d'accueil, d'animations et de renforcement du lien social au sein de la ville, la MJC est un véritable partenaire de la commune qui lui verse, chaque année, une subvention de 160 000 €. La MJC accueille notamment les enfants le mercredi, tout ou partie de la journée, selon vos besoins.

Bon à savoir

La MJC de Laneueville propose un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 17 ans :

- ▶ Les Mercredi, qui peut être combiné avec l'accueil de Loisirs proposé par la commune le mercredi matin.
- ▶ Pendant les vacances scolaires.
- ▶ Pour les jeunes de 11 à 17 ans, elle propose également pendant les vacances d'été et d'hiver des chantiers loisirs jeunes.

La MJC propose également un large panel d'activités sportives, culturelles, musicales et danses.

S'y trouve enfin une bibliothèque associative qui propose également un atelier « BB Lecteurs » un vendredi par mois de 9h30 à 10h30 pour les enfants non scolarisés (lecture d'albums, de comptines, jeux de doigts...) ainsi qu'un atelier « Lis moi une histoire », un mercredi par mois de 15h15 à 15h45, pour les petites oreilles accompagnées d'un adulte.

OMS, ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LOISIRS ET CULTURELLES

Bon à savoir

Les associations sont une source de vitalité pour la commune. La ville leur apporte un soutien logistique et financier, elle accompagne activement leurs projets et encourage les jeunes à développer leur fibre associative. Le budget municipal dédié aux subventions pour les associations s'élève à 75.000 €.

Laneueville-devant-Nancy, ce sont aussi :
▶ 13 Associations Sportives
▶ 15 Associations Culturelles ou de Loisirs

Retrouvez la liste complète des associations sur le site de la ville :
www.ville-laneueville-devant-nancy.fr

LE COLLÈGE

Bon à savoir

Les collèges sont des EPLE (Etablissements Publics Locaux d'Enseignement) gérés par le Conseil Départemental. L'entrée en 6ème est une nouvelle étape importante dans la vie scolaire d'un jeune et la municipalité récompense chaque élève en fin d'année pour marquer cet évènement.

VOTRE ENFANT EST ADMIS EN SIXIÈME ? FÉLICITATIONS !

Les deux établissements d'enseignements publics, collèges de secteur pour les Laneuvevillois sont :

COLLÈGE ALBERT CAMUS

situé 3 rue de la République à Jarville-la-Malgrange



COLLÈGE MONTAIGU

situé au 1 rue du collège à Heillecourt



Il est nécessaire de prendre contact avec le Conseil Départemental (standard : 03 83 94 54 54) pour connaître votre collège de secteur.

Vous devez inscrire votre enfant en retirant un dossier d'inscription auprès du secrétariat du collège, le compléter et le remettre au secrétariat du collège.

Si vous souhaitez que votre enfant soit admis dans un collège public différent de celui de votre secteur, vous devez faire une demande de dérogation au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale), via le « formulaire d'assouplissement de la carte scolaire ».

Renseignements à la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale), située 4 rue d'Auxonne à NANCY - 03 83 93 56 01 - <http://dsden54.ac-nancy-metz.fr>.

La demande devra être remise, selon les cas, auprès l'établissement scolaire de votre enfant ou de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de votre lieu de résidence.

03

*Laneuveville
et ses*

JEUNES



Les activités Tickets Sport s'adressent à tous les Laneuveillois et Phlinois âgés de 9 à 15 ans. Les activités sont libres, gratuites et encadrées. Cette opération reconduite chaque année propose aux jeunes, pendant les périodes de vacances (sauf les vacances de Noël), des activités sportives classiques, mais aussi des activités non développées dans les associations locales.



OPÉRATION TICKETS SPORTS

Bon à savoir

La ville a souscrit un contrat d'assurance en responsabilité civile et une garantie individuelle accident couvrant tous les adolescents.

Les activités sont libres et gratuites mais, en aucun cas, les adolescents ne doivent quitter celles-ci avant la fin de l'horaire prévu. L'encadrement est assuré par des éducateurs sportifs de la ville de Laneuveville.

Une carte nominative sera établie par la mairie, sur présentation de :

- ▶ 1 photo d'identité
- ▶ 1 justificatif de domicile récent
- ▶ carnet de santé (vaccinations à jour)

Après avoir apporté quelques renseignements complémentaires. Cette carte est valable au maximum 7 ans (selon l'âge du titulaire) et devra par la suite être présentée à chaque inscription.

Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie aux heures ouvrables. Tél : 03 83 51 21 46

Durant l'été 2020, nos jeunes ont pu accéder aux activités suivantes, les Mardi, Jeudi et Vendredi :

- ▶ Athlétisme
- ▶ Tir à l'Arc
- ▶ VTT
- ▶ Crossfit
- ▶ Kayak, aviron
- ▶ Escalade
- ▶ Sorties au Fort Pelissier de Bainville sur Madon ou à la Base de Loisirs de Messein

ÊTRE JEUNES À LANEUVEVILLE

Nos jeunes doivent devenir des « acteurs à part entière » de la ville. Ils ont des projets et se mettent volontiers au service des autres, nous l'avons constaté durant cette pandémie. A travers les conseils d'ados, les nouveaux élus souhaitent leur donner des responsabilités et une voix dans leur ville.

De nombreuses activités sportives et culturelles sont proposées par les différentes Associations et la MJC à nos jeunes laneuveillois. La Municipalité finance et maintient des installations sportives de qualité : **Stades de Football, Terrains de Tennis, Dojo, Salle des Sports, salle d'haltérophilie...**

Nos jeunes ont également accès à la piscine communautaire située au cœur de la ville et bénéficient d'équipements en accès libre : **Terrain de Handball et deux terrains de basket** à proximité de la MJC, **Buts** dans le secteur du Nid, **deux Playgrounds** à coté des **courts de tennis** ainsi qu'un **city stade** dans le quartier des 5 fontaines.

Bon à savoir



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) prône la reconnaissance de l'enfant comme partenaire à part entière dans la vie de la commune.

Le CME est un lieu de proposition et de dialogue. Il permet aux enfants de vivre la démocratie à leur niveau de manière concrète.

C'est une assemblée dont le rôle est avant tout pédagogique : former les citoyens de demain en développant chez les jeunes élus le sens de la responsabilité, l'autonomie et la solidarité.

Il est composé de **CM1** et **CM2** également répartis dans les **3 groupes scolaires**.

Quelques exemples de manifestations organisées par le Conseil des Enfants avec l'aide des différents intervenants :

- ▶ après-midi de jeux avec les personnes âgées avec l'Amicale des Retraités
- ▶ natation avec le service des Sports de la commune, l'OMS, le Squalo-club
- ▶ matinée de nettoyage (avec les services techniques)
- ▶ chasse au trésor
- ▶ fabrication de nichoirs avec la LPO
- ▶ visite des ruches avec un apiculteur...

Les candidats de CM1 sont élus en début d'année dans les groupes scolaires pour un mandat de 2 ans. Un accord parental est indispensable.

CONSEIL MUNICIPAL DES ADOS

Sur le modèle du Conseil Municipal des Enfants, un Conseil Municipal des Ados destiné aux **jeunes laneuvevillois et phlinois de 11 à 17 ans** sera mis en place d'ici fin 2020.

Renseignements et inscriptions auprès de la Mairie.



HALTE-GARDERIE



LA HALTE-GARDERIE « LES PIT'CHOUNS »
accueille les enfants âgés de 3 mois à 6 ans au 5ter rue Robert Damery.

D'une capacité maximum de 16 enfants par tranche horaire, elle permet aux parents une fréquentation limitée à 5 demi-journées par semaine. Du lundi au vendredi, le horaires d'accueil sont le matin de 8h30 à midi et de 13h30 à 18h00. Elle est fermée une semaine durant les vacances de Noël, d'Hiver et de Printemps, ainsi que 5 semaines pendant les vacances d'été. Le tarif est calculé en fonction des revenus de chaque famille et du nombre d'enfants à charge. **Pour toute inscription, prendre rendez-vous avec la Directrice au 03 83 53 29 02.**

CRÈCHE



LE MULTI-ACCUEIL LES LUCIOLES
géré par l'association Léo Lagrange accueille vos enfants de 2 mois et demi à 4 ans au 2 rue des Ardennes (Quartier des 5 fontaines).

La crèche est agréée pour accueillir 30 enfants dans un espace chaleureux entre 7h00 et 19h00. Elle est fermée 4 semaines en Août ainsi qu'une semaine entre Noël et Nouvel-an. Les tarifs sont calculés en fonction des revenus et de la composition familiale.

Pour toute inscription, prendre rendez-vous avec la directrice au 03 83 54 73 48 afin de remplir un dossier de préinscription et attendre la réponse de la commission pour prendre un rendez-vous d'inscription.



ASSISTANTES MATERNELLES

Bon à savoir

Votre ville compte plus de 40 Assistantes Maternelles agréées. En concertation avec elles, un Relais Assistantes Maternelles (RAM) sera mis en place dans les mois à venir.

Le Relais Assistantes Maternelles est un lieu d'échanges, d'informations, d'écoute où les assistantes maternelles et les parents employeurs peuvent se rendre pour obtenir des conseils. Il en existe 500 en France.

Animé par un éducateur de jeunes enfants, une assistante sociale ou parfois une puéricultrice, le Relais Assistantes maternelles sert de structure de proximité pour soutenir l'assistante maternelle et les parents-employeurs dans leur rôles respectifs. Le RAM de Laneuveville-devant-Nancy proposera des permanences téléphoniques, des réunions d'information et des rendez-vous individuels.

Côté Parents

Le Relais d'Assistantes Maternelles informe et conseille sur l'emploi d'une assistante maternelle.

Côté Assistantes Maternelles

Le RAM a un double rôle : les informer sur leurs droits et devoirs de professionnelles de la Petite Enfance, et les aider à sortir de leur isolement.

Renseignements auprès de la mairie et, ou du Conseil Départemental.

Contacts UTILES

MAIRIE DE LANEUEVILLE

03 83 51 21 46

accueil@ville-laneueville-devant-nancy.fr

www.ville-laneueville-devant-nancy.fr

Service Périscolaire

Nathalie GOETZ, 03 83 51 81 23

Service Scolaire

Jessy ROVARIS, 03 83 51 81 24

Elus

Sylvie COLIN, Adjointe au Maire – s.colin@ville-laneueville-devant-nancy.fr

Dimitri MARCHAL, Conseiller Municipal – dimitri.marchal@free.fr

MJC DE LANEUEVILLE

03 83 51 12 87

ÉCOLE DES 5 FONTAINES

Véronique CHRETIEN, Directrice – 03 83 54 12 92

RESPONSABLE MUNICIPAL DU SITE ÉCOLES DES 5 FONTAINES

Denis WAGNER, 06 73 60 18 81

ÉCOLE MONTAIGU ÉLÉMENTAIRE

Marie-Astride DARMOIS, Directrice – 03 83 56 39 67

ÉCOLE MONTAIGU MATERNELLE

Anne-Marie THARY, Directrice – 03 83 56 39 70

RESPONSABLE MUNICIPAL DU SITE ÉCOLES MONTAIGU

Artin BALLA, 07 87 72 44 00

ÉCOLE DU CENTRE ÉLÉMENTAIRE

Virginie MASSEL, Directrice – 03 83 56 39 62

ÉCOLE DU CENTRE MATERNELLE

Christelle OSSWALD, Directrice – 03 83 51 51 52

RESPONSABLE MUNICIPAL DU SITE ÉCOLES DU CENTRE

Lucie CHASSATTE, 06 73 60 19 43

HALTE-GARDERIE « LES PIT'CHOUNS »

Marie-Odile MAHE, Responsable – 03 83 53 29 02

CRÈCHE « LES LUCIOLES »

03 83 54 73 48

Guide de la RENTREE 2020-2021

LANEUEVILLE-DEVANT-NANCY



Les priorités de vos élus 2020-2021

PERMETTRE À CHAQUE PETIT LANEUEVILLOIS
ET PHLINOIS DE S'ÉPANOUIR ET D'APPRENDRE
DANS LES MEILLEURES CONDITIONS.

FAVORISER LA DÉCOUVERTE DE TOUS LES SPORTS
EN MILIEU SCOLAIRE, EN COLLABORATION AVEC
LES ENSEIGNANTS ET LES ASSOCIATIONS SPORTIVES.

ENCOURAGER L'ACCÈS À LA CULTURE,
SOUS TOUTES SES FORMES, EN LIEN AVEC
LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES ET LA MÉTROPOLE.

APPRENDRE À NOS ENFANTS LES ÉCO-GESTES
ET MULTIPLIER LES ACTIONS ÉCOLOGIQUES
DANS LES ÉCOLES.



ASSISTANTES MATERNELLES

Bon à savoir

*Votre ville compte plus de 40
Assistants Maternelles agréés. En
concertation avec elles, un Relais
Assistants Maternelles (RAM) sera
mis en place dans les mois à venir.*

Le Relais Assistants Maternelles est un lieu d'échanges, d'informations, d'écoute où les assistantes maternelles et les parents employeurs peuvent se rendre pour obtenir des conseils. Il en existe 500 en France.

Animé par un éducateur de jeunes enfants, une assistante sociale ou parfois une puéricultrice, le Relais Assistants maternelles sert de structure de proximité pour soutenir l'assistante maternelle et les parents-employeurs dans leur rôles respectifs. Le RAM de Laneuveville-devant-Nancy proposera des permanences téléphoniques, des réunions d'information et des rendez-vous individuels.

Côté Parents

Le Relais d'Assistants Maternelles informe et conseille sur l'emploi d'une assistante maternelle.

Côté Assistants Maternelles

Le RAM a un double rôle : les informer sur leurs droits et devoirs de professionnelles de la Petite Enfance, et les aider à sortir de leur isolement.

Renseignements auprès de la mairie et, ou du Conseil Départemental.